



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20241125-2024_29-DE

Reçu le 27/11/2024

Approuvé le 29/11/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 29/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille vingt quatre

Le 25 novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Jean-Luc BRUGUES a donné procuration à Eric CHERON, Daniel MAURIE

OBJET : Présentation RPQS 2023 en eau potable

Madame la Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2023, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable, adopté par le comité syndical du SMAEP du PERIGORD NOIR.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

A CENAC ET SAINT JULIEN, le 26 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX